

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
09/9/48
DOSSIER N°7070**

**CONTRACTUALISATION AVEC L'ETAT EN PREVENTION
PROTECTION DE L'ENFANCE**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Guy MARSALÉIX, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON
Hélène PILAT à Guy MARSALÉIX

Absent(s) - excusé(s) :

Marinette JOUANNETAUD, Jean-Jacques LOZACH

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-Jeunesse*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

**OBJET : CONTRACTUALISATION AVEC L'ETAT EN PREVENTION
PROTECTION DE L'ENFANCE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-09/9/48 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver le Contrat départemental pour la prévention et la protection de l'enfance 2025/2027 ainsi que ses annexes jointes à la présente délibération ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer le contrat départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance 2025/2027 avec l'État et l'ARS.

Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET